

Jean Cattan

Liberté de
communication
et plateformes
numériques

La plateforme

-
- Par essence, la plateforme amène à une centralisation de l'information et donc à une asymétrie de pouvoir.
 - Aujourd'hui, ce pouvoir est mis au service de l'activité principale des plateformes: la régie publicitaire.
 - L'activité d'intermédiation se fait au profit des vrais clients, les annonceurs, au détriment de la marchandise, les utilisateurs.
 - Les utilisateurs sont enfermés et tenus en haleine pour être exposés à du contenu publicitaire.
 - Le contenu mis en avant se dégrade.

La liberté de communication

-
- La liberté de communication n'exige pas de pouvoir être vu sur les plateformes.
 - MAIS une fois que tout le monde y est enfermé, alors s'exprimer dans le désert n'a plus grand sens.
 - D'autant plus quand la plateforme décide de ce qui est vu ou non par les utilisateurs.
 - Le pouvoir acquis par la plateforme se fait au détriment de la liberté de communiquer de ceux qui ne sont pas mis en avant par la plateforme.

Le pluralisme

-
- C'est la raison pour laquelle, en droit des médias, nous avons inventé de longue date l'exigence de pluralisme.
 - Aujourd'hui, cette exigence doit pouvoir être imposée aux plateformes qui ont une activité éditoriale algorithmique.
 - A tout le moins, cette obligation doit pouvoir être imposée en période électorale.
 - Ce qui exige un pouvoir de collecte d'information ainsi que des pouvoirs de remédiation immédiats afin d'assurer l'équité du scrutin (transparence, gel algorithmique, correctifs, sanctions).

L'architecture

-
- Mais il ne faudrait pas oublier que toute architecture technique est une architecture de pouvoir.
 - La plateforme incarne un pouvoir centralisé et asymétrique si on ne lui oppose pas des remèdes asymétriques et structurels puissants.
 - L'enjeu est d'abord de casser le modèle de la forteresse, notamment en créant des ponts vers l'extérieur là où la plateforme construit des murs.
 - C'est le but de la portabilité et de l'interopérabilité dans toutes leurs formes et avec toutes les mesures complémentaires requises.
 - Autant de remèdes qui sont portés dans le champ de la régulation économique alors que leurs effets sont aussi sociétaux.

Le protocole

-
- Au-delà de l'ouverture des plateformes et des corrections des asymétries par la régulation, il nous faut sortir du modèle de la plateforme.
 - A l'opposé de la logique de plateforme, centralisatrice, nous pouvons penser une architecture distribuée qui est celle du protocole.
 - Le protocole est un langage commun qui permet à des personnes ou services de communiquer entre eux.
 - Ainsi, nous pouvons penser le réseau social non pas comme un tout à la main d'un seul homme mais comme une architecture « modulaire » (Berjon) à laquelle tout un chacun peut contribuer.

L'agentification

-
- Grâce à de nombreux services d'IA, tout un chacun peut créer sa propre application, sa propre fonctionnalité, sa propre interface (Gates, Pariser).
 - Dans un monde théorique, nous pourrions tous échanger sur des applications faites sur mesure par ou pour nous-mêmes et échanger des informations rendues publiques et traitées sans discrimination.
 - Nous pourrions alors retrouver une liberté de communication plus grande doublée de la capacité de chacun de se protéger de ce qu'il ne veut pas voir.
 - La loi viendrait toujours sanctionner les contenus illégaux. Mais l'utilisateur gérerait sa zone grise.

La résistance

-
- Néanmoins, les plateformes s'opposent à cette possibilité.
 - Dès l'apparition de l'intelligence artificielle générative, elles ont fermé les API pour garder une mainmise sur les données qu'elles centralisent.
 - Chacune entretient alors une relation d'exclusivité symbiotique entre ses services d'IA et les contenus qui lui sont confiés.
 - L'intégration de Grok AI dans X en est probablement le meilleur exemple, mais il n'est pas le seul.
 - La Commission européenne a bien compris ce problème pour ce qui concerne les systèmes d'exploitation et les messageries personnelles.
 - Elle devrait en tirer les conséquences pour ce qui concerne les réseaux sociaux.

La dystopie

-
- Dans une perspective sombre, rien n'est fait.
 - Nos contenus sont filtrés par des IA génératives à la main des plateformes.
 - Dans ce contexte, nous, les pays francophones et africains, subissons avec tant d'autres l'empreinte de de la domination et de l'extraction.
 - Du point de vue des contenus, nous sommes passés au tamis de la culture « WEIRD » (pour Western, Educated, Industrialized, Rich and Democratic) - et de langue anglaise - sur laquelle les modèles dominants sont entraînés (Zuckerman).
 - Même si nous sommes WEIRD, nous n'avons pas nécessairement envie de voir le monde à travers ce prisme.
 - « L'Uniformisation du monde » de Zweig est prolongée.

L'utopie

-
- Dans un scénario plus heureux, nous avons permis et soutenu la création d'IA génératives respectueuses des personnes, des œuvres, des cultures, des langues et de l'environnement.
 - Les plateformes sont obligées par les autorités publiques de s'ouvrir aux services tiers.
 - Parmi eux, figurent les IA génératives qui ne leur appartiennent pas et tous les autres services et fonctionnalités créés par n'importe qui.
 - Les ressources mises en partage sont alors librement accessibles à d'autres que le propriétaire de la plateforme à des conditions équitables.
 - Nous ne sommes plus incités à rester scotchés à nos téléphones.
 - Nous partons à la découverte d'un monde pluriel comme bon nous semble.

Merci

Jean Cattan

Future of Tech Institute

jean.cattan@futureinstitute.tech